

INFORMATIONS RELATIVES À L'EAU PRÉSENTE SUR LA PLACE A. BRIAND

Quelles sont les raisons de nos prélèvements "sauvages" ?

Les dossiers connus de déclaration Loi sur l'eau, déposés par la Société Publique Locale du Bassin de Thau (deux dossiers), ont obtenu l'autorisation des autorités préfectorales pour le commencement des travaux.

Ces autorisations mentionnent des prescriptions environnementales, techniques et réglementaires à respecter, en particulier pendant la phase travaux estimée à 12 semaines (débits de pompages, qualité de l'eau, rejets des eaux dans le milieu naturel...).

Aucun document n'indique des analyses d'eau et la qualité de celle-ci.

Le seul document connu fait partie de la demande d'autorisation de construire, et mentionne des suivis piézométriques de la Place Victor Hugo !

Dans ces conditions, le prélèvement "sauvage" est la seule possibilité de connaître la composition et la qualité de l'eau de la Place Aristide Briand !

A ce jour, le constructeur NGE a la responsabilité de l'ensemble du chantier et des interventions matérielles et humaines qu'il accomplit.

Le constructeur doit assurer les équilibres environnementaux à la suite de ses interventions quotidiennes, analyser les eaux de pompages, les filtrer (bac de décantation) puis les rejeter dans le milieu naturel, en fonction des prescriptions énoncées lors de l'autorisation du dossier "Loi sur l'Eau".

La population constate que l'eau est présente et en grande quantité, sous et sur la place, elle stagne depuis plusieurs semaines, nul ne sait sa composition et sa qualité, c'est la raison des prélèvements "sauvages".

Si nos prélèvements sont "sauvages", ils ont le mérite d'informer la population face aux défaillances du constructeur NGE, et de son maître d'ouvrage la SPLBT, sous contrôle, en principe, des autorités préfectorales.

Nos prélèvements ont débuté fin 2023 et sont toujours d'actualité :

. **Résultats du 30 novembre 2023** : l'eau analysée a été prélevée dans le décanteur situé sur la Place Aristide Briand, à la suite de pompages par le constructeur (essais de pompages ?).

La salinité de l'eau analysée était de 6,7 g/l. Une eau est considérée comme douce quand sa salinité est de 0,5 à 1 g/l, l'eau du canal Royal mesurée à la même date était de 37,8g/l.

. **Résultats du 2 octobre 2024** : Place Aristide Briand - Mare angle rues du 11 Novembre 1918 et Général de Gaulle.

La salinité de l'eau analysée était de 3,4 g/l.

. **Résultats du 15 octobre 2024** : Place Aristide Briand - Mare angle rues du 8 mai 1945 et Général de Gaulle.

La salinité de l'eau analysée était de 3,6 g/l.

Interprétation : il s'agit essentiellement d'eau douce d'origine karstique en mélange avec de l'eau salée.

Au vu des mesures de sels solubles dans les différentes masses d'eaux, les proportions du mélange seraient de l'ordre de 90% d'eau douce et de 10% d'eau salée, pour les prélèvements des 02 et 15 octobre 2024.

Les prélèvements ont été réalisés par un professionnel bénévole spécialisé Eau/Environnement avec un matériel éprouvé.